

# Convocation

## Comité Syndical

Mesdames, Messieurs les délégués titulaires  
GEMAPI et ANIMATION du Syndicat Mixte du Bassin  
Versant de l'Armançon

Tonnerre, le 24 juillet 2020

N/Réf. : EC/LB/DB/20-0091

Madame, Monsieur le Délégué,

Nous n'avons pas eu le quorum au Comité Syndical qui s'est déroulé le 23 juillet 2020 en visioconférence.

Aussi, conformément à la réglementation, une nouvelle réunion du Comité Syndical aura lieu le :

**Jeudi 30 juillet 2020 à 16h30**

**En visioconférence**

L'ordre du jour reste inchangé :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 20 mai 2020
- Information sur les décisions prises au titre de la délégation du Président

### ↳ ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Modification de l'organisation des réunions du Comité Syndical en procédure dématérialisée

### ↳ RESSOURCES HUMAINES

- Instauration du RIFSEEP pour les techniciens et les ingénieurs territoriaux
- Instauration de la prime exceptionnelle COVID 19

### ↳ QUESTIONS DIVERSES

**Vous voudrez bien nous retourner par mail votre attestation de présence dûment complétée d'ici le mardi 28 juillet 2020 à 17h00**, afin que nous puissions vous adresser le lien pour assister à la réunion en visioconférence le jour j.

Je compte sur votre présence et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Délégué, l'expression de mes salutations distinguées.

  
Le Président,  
Eric COQUILLE

P.J. : - Feuillet avec le pouvoir, l'attestation de présence et d'autorisation de diffusion, le bulletin de questions